

# LA SUZE

## Infos

### CONCOURS DE FotoSelfie

Réalisez votre  
autoportrait  
à l'aide d'un  
smartphone  
avec en arrière plan  
un lieu identifiable  
de LA SUZE SUR SARTHE

Nommez votre photo  
sous la forme  
nom-prenom-age.jpg

Postez votre photo sur :  
[contact@lasuze.fr](mailto:contact@lasuze.fr)

Les plus beaux Selfies seront exposés  
à la Médiathèque et publiés

Règlement disponible  
en Mairie ou  
sur demande à  
[contact@lasuze.fr](mailto:contact@lasuze.fr)



La Suze pour vivre passionnément

La Suze Infos n°29 - Avril 2017

A GAGNER !

1 tablette numérique d'une valeur de 170€  
et de nombreux autres lots (camera sport,  
montre connectée, enceintes bluetooth...)

16, Grande-Rue - 72210 LA SUZE - Tél. 02 43 77 30 49  
E-mail : [contact@lasuze.fr](mailto:contact@lasuze.fr) - Site : [www.lasuze.fr](http://www.lasuze.fr)  
Fax 02 43 77 28 77 - Services Techniques : 02 43 39 19 42  
Suivez la ville de La Suze sur Sarthe sur Facebook



## Le mot du Maire

Comme chaque année fin mars, le Conseil Municipal vote le budget.

En matière d'investissement 2017, les chantiers qui vont démarrer sont attendus depuis de très nombreuses années :

- Le restaurant scolaire municipal de la Renardière : l'architecte est retenu. L'esquisse sera présentée d'ici l'automne pour un début de travaux en janvier 2018
- La rue des Courtils : les travaux devraient commencer à l'automne 2017.

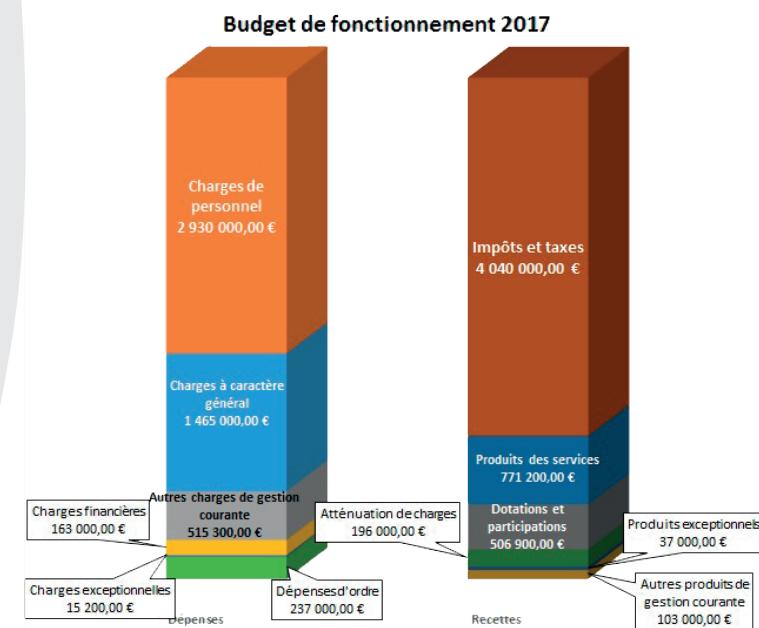
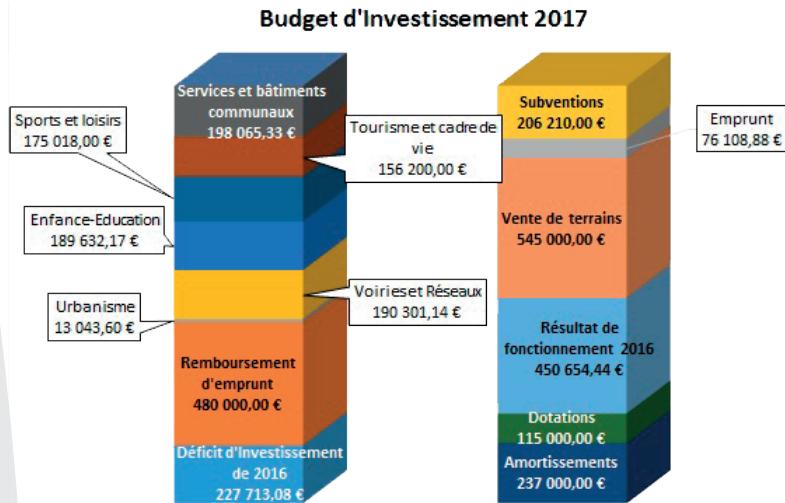
Maintenant, il faudra compter sur votre patience et votre tolérance, car dans les deux cas les désagréments seront importants et les travaux devraient durer quelques mois.

Au niveau de la recherche d'un médecin, la situation n'est pas simple. La filière roumaine devient exigeante, et il faut reconnaître qu'il y a également un choc culturel important qui est un paramètre à ne pas négliger en plus de la difficulté d'apprentissage de la langue.

Deux étudiantes en Master 2 de l'Ecole des Hautes Etudes de Santé Publique sont arrivées à la Communauté de communes du Val de Sarthe dans le cadre d'un stage. Elles vont effectuer une analyse afin de nous faire des propositions d'organisation des services de santé sur notre territoire, le but recherché étant d'être attractif.

La seconde partie de l'année sera animée et conviviale avec l'organisation du Son et Lumière (voir en page 7) et de la journée citoyenne (voir au dos de La Suze Infos). Nous comptons sur votre forte implication.

Emmanuel D'AILLIERES



## Concours de selfie

**La municipalité ouvre un concours de Selfie sur le thème Ma Ville et Moi du 1<sup>er</sup> juillet au 15 septembre 2017 inclus.**

L'objectif est d'inviter les suzerains jeunes et moins jeunes à «re» découvrir la ville de La Suze. Sur le principe du selfie, la photo devra être impérativement prise dans un lieu public et devra être située par les membres du jury sans aucune confusion possible.

Les participants sont invités à faire preuve d'originalité.

Le concours est ouvert à tous les suzerains de tous âges (une autorisation parentale sera demandée pour les mineurs).

Deux photos par personne sont acceptées (plusieurs personnes peuvent être mises en scène sur le selfie).

Envoyer vos selfies au format numérique « JPG » en pièce jointe d'un email à :

[contact@lasuze.fr](mailto:contact@lasuze.fr)

La taille de la photo ne devra pas être inférieure à 747x999 pixels. Le nom du fichier photo devra être sous la forme « nom-prénom-âge.jpg ».

Exemple : «legrand-julie-25.jpg»

Le corps de l'email comprendra :

- La date et le lieu de la prise de vue,
- Un commentaire de 2 lignes maximum
- Les nom et prénom du participant
- L'adresse postale et le n° de téléphone du participant
- L'adresse électronique du participant

Règlement disponible à l'accueil de la mairie ou sur demande à [contact@lasuze.fr](mailto:contact@lasuze.fr)



## D'importants travaux à la station de potabilisation

La station qui produit l'eau potable pour les 2 500 foyers suzéens suit, depuis 1 an et demi, un programme de réhabilitation qui va s'étaler jusqu'en 2020. Un premier bâtiment avait été construit en 1987, un second en 2001 pour faire face au taux de fer qui avait augmenté à l'époque.

Nous devons maintenant faire face au vieillissement des installations.

La cuve à soude permettant de réguler le Ph a été remplacée en 2016 par une nouvelle cuve avec un doublage de capacité permettant ainsi de mieux traiter l'agressivité de l'eau pour un coût d'environ 18 000 €.

Trois filtres chargés de sable permettent de filtrer le fer contenu dans l'eau, la totalité du sable a été changé ainsi que les busettes, ce qui permet d'économiser en partie l'eau nécessaire au lavage des filtres pour un coût d'environ 10 000 €.

Toutes les cuves ont été repeintes en janvier 2017 car elles s'oxydaient, ainsi que le bâtiment (coût d'environ 15 000 €).

Les deux débimètres qui ont pour fonction de vérifier s'il n'y a pas de perte d'eau entre les étapes de potabilisation seront remplacés et deux autres débimètres vont être installés, ce qui permettra d'améliorer encore le rendement.

D'autres travaux seront réalisés pour continuer à fournir une eau de qualité (changement du compresseur, rétanchéité du château d'eau qui date de 1973...).

Amaury CHAPON, responsable du pôle Eau-Assainissement explique « que ces travaux vont permettre de sécuriser la production, de réduire les coûts de fonctionnement par une optimisation du fonctionnement. Pour une production équivalente, nous avons, grâce à ces travaux, diminuer le prélèvement dans la nappe de 10% ».

Le service Eau possède son propre budget alimenté en recettes par les factures de consommation d'eau. Les recettes baissent, ce qui n'est pas forcément une mauvaise nouvelle car cela traduit les efforts de chacun à économiser l'eau. C'est la raison pour laquelle le conseil municipal augmente d'environ 2% le tarif afin de provisionner pour tous ces travaux et ne pas affliger une trop forte augmentation sur une seule année.

Patrice OLIVIER, Adjoint chargé de l'Environnement rappelle que « le prix de l'eau à La Suze en 2017 est de 1,02 € HT (hors redevance de l'agence de l'eau). A titre de comparaison, le SIDERM qui dessert les communes voisines applique un tarif de 1,31 € HT, c'est l'avantage d'avoir conservé l'eau en régie directe. »

## Logements sociaux

Lundi 13 février 2017, Sarthe Habitat et la commune de La Suze-sur-Sarthe ont inauguré les 10 logements locatifs sociaux situés au Vallon des Epinettes, rue des Hauts Jardins.

Un permis d'aménager a été accordé à Sarthe Habitat pour la construction de neuf logements situés derrière les Rosiers, l'accès se fera par la rue des Cèdres et la rue des Courtils.



La Suze

3



## CAMPING : Le projet d'aménagement du camping se concrétise...

La municipalité, dans le cadre de son développement et de sa valorisation touristique a décidé de réhabiliter l'ensemble du site « camping, aire de camping-cars et port ».

Le projet consiste à aménager le camping avec une aire de camping-cars en conservant des emplacements pour les tentes et les caravanes soit au total 75 emplacements. Une entrée unique au camping par l'Avenue de la Piscine va être aménagée avec une aire de service eau-vidange pour camping-cars implantée à l'entrée de l'aire de séjour. Le parking du Port ainsi que l'Esplanade seront dédiés aux loisirs et au tourisme (aire de jeux, aire de pique-nique, animations, activités...).

Ce projet se fera en deux temps pour étaler les investissements sur plusieurs années.

Dans un premier temps, nous allons réaliser l'aménagement de l'entrée du camping. C'est une priorité car la commune essaie un déficit depuis des années sur la gestion du camping. Nous sommes également bien conscients que certains camping-caristes oublient le règlement à l'horodateur malgré les contrôles... Les travaux ont déjà débuté et devraient être achevés en mai 2017.

Dans un second temps, l'aménagement du Port, de l'Esplanade et la réhabilitation des sanitaires sont envisagés.

Le nouveau concept permettra de dédier un espace sécurisé et payant aux camping-cars, tentes et caravanes dans un environnement calme et agréable au bord de la Sarthe afin de les faire séjourner plus longtemps au profit des commerces locaux. Ce concept permettrait également de faire de cet espace portuaire un lieu de détente, de loisirs mais aussi touristique pour les suzéens comme pour les visiteurs en proposant une offre fluviale (activités fluviales et terrestres : canoë, bateau, pêche, chemin de cyclo,...).

Un travail de longue haleine a été nécessaire pour venir à la concrétisation de ce projet : étude de faisabilité par le cabinet MVL et Grelet Conseils, visites des élus sur différents sites similaires au projet, étude et analyse du site de la commune, travail en collaboration avec les services communaux (techniques, paysagers, administratifs, eau et assainissement).

L'aménagement complet de l'entrée du camping représente un budget d'environ 102 000 € HT (démolition, voirie, aire de vidange, parking, bornes automatiques, signalétique et panneaux publicitaires). Nous avons pu réduire les coûts en faisant réaliser une grande partie des travaux par le service aménagements paysager de la Commune. La commune peut prétendre à des subventions à hauteur d'environ 92 000 € (par le conseil départemental pour l'aire de services pour camping-cars et par le programme Leader pour l'entrée automatisée avec les travaux d'aménagements de la voirie et des espaces paysagers).

Le nouvel aménagement du camping sera opérationnel dès cet été, l'ouverture est prévue le 13 mai pour une fermeture au 30 septembre 2017. Seuls les camping-cars pourront y stationner toute l'année. Le tarif d'un emplacement (6 personnes maxi par emplacement) pour 24 heures est de 9 € en haute saison et de 6 € en basse saison, un tarif unique pour tous.

Nous avons fait le choix de conserver le snack-buvette qui restera ouverte sur les créneaux d'ouverture du bassin extérieur de la piscine car peu de campeurs fréquentent le snack, la clientèle étant principalement constituée d'usagers de la piscine.

Sabrina BRETON, adjointe aux activités communales et au tourisme



## CUISINE CENTRALE :

### La liaison chaude, un retour à la cuisine traditionnelle comme « à la maison »

Depuis début janvier 2017 et après une mise à jour de l'agrément, la cuisine centrale a modifié le concept de préparation des repas scolaires : la liaison froide a cédé sa place à la liaison chaude pour les plats principaux. Un mixte des deux systèmes existait déjà auparavant, la liaison chaude pour le foyer logement et la liaison froide pour le portage à domicile et la restauration scolaire.

Le principe de la liaison chaude consiste à préparer les repas en cuisine centrale le matin pour qu'ils soient consommés le midi même.

Les avantages de la liaison chaude sont nombreux :

- Qualité gustative (plus d'assèchement des plats suite au refroidissement puis à la remise en température)
- Diversité des plats pouvant être préparés
- Confort de travail et gain de temps en cuisine et aux satellites appréciés par les agents car cette méthode nécessite moins de manipulations. En liaison froide, le repas était manipulé plusieurs fois avant d'être servi à table (lors de la cuisson, lors du refroidissement, lors de la remise en température et pour finir lors du service). Aujourd'hui, le repas est préparé dans un plat de cuisson puis mis dans un plat de service pour la mise sur table directement.
- Pas d'investissement supplémentaire pour des équipements de cuisine.

Un retour positif tant pour les élèves que pour le personnel communal.

Sabrina BRETON,  
adjointe en charge de la restauration municipale.

## Fête de la musique

La Mairie recherche groupes ou chanteurs pour la fête de la musique qui aura lieu vendredi 17 juin 2017 (prestation non rémunérée)

Inscription et renseignements à la Mairie avant le 31 mai 2017 au 02.43.77.30.49 ou [contact@lasuze.fr](mailto:contact@lasuze.fr)



## Comme des petits chefs !

Plusieurs ateliers cuisine sont proposés aux enfants de l'accueil périscolaire. Pascal JAMOIS, le responsable de la cuisine centrale adapte ses recettes au calendrier. En janvier, atelier galettes des rois et en mars... atelier crêpes. Le 8 juin prochain, ce sera atelier charlotte aux fruits pour un avant-goût de l'été. Sur inscription à l'accueil périscolaire.

Bien d'autres activités du soir sont proposées aux élèves des écoles publiques les lundis, mardis et jeudis : Multisports, football, vélo, gymnastique, handball, jeux de société, jardinage, cirque et magie, lecture...renseignements auprès de Rachel au 06 82 87 74 75

## Mercredis récréatifs :

Quelques enfants participent à un projet départemental intitulé **RECREACONTES** organisé par la direction de la cohésion sociale, la bibliothèque départementale de la Sarthe et les foyers ruraux de la Sarthe et en partenariat avec **la médiathèque de La Suze**. Marie Line et Emilie, Responsable de la Médiathèque encadrent et animent des ateliers lors des mercredis récréatifs entre 14h et 16h. Il s'agit de créer une œuvre à partir d'un conte choisi par les enfants.

Le but est qu'ils puissent développer leur créativité et s'approprier les textes.

## CIMETIERE : Aménagement prévu au Vieux Cimetière

Dans le Vieux Cimetière, une opération de relevage de tombes a été effectuée en 2010 mais certaines concessions vacantes présentent un problème de sécurité et d'esthétique. Elles doivent être remises en état avant d'être réattribuées pour un nouveau contrat de concession.



D'une part, le remblaiement des tombes relevées est indispensable, et d'autre part, nous avons un problème de stationnement lors des sépultures. Nous allons résoudre les deux problèmes en une seule action, maîtrisant ainsi les coûts des travaux. La terre décaissée pour la réalisation du parking sur la partie inoccupée du cimetière permettra de remblayer les concessions nécessitant d'être remises en état.

Les travaux du futur parking consistent à créer une entrée Rue du 11 Novembre avec une sortie Rue de Roëzé, il sera prévu entre 10 et 15 places de stationnement avec un accès au cimetière via un portail permettant ainsi aux véhicules funéraires d'y entrer en toute sécurité. Une haie vive séparative sera plantée entre le parking et le cimetière. Les travaux devraient débuter mi-avril.

Le budget alloué à ce projet d'aménagement est d'environ 18 000 €.

Sabrina BRETON, adjointe en charge de la gestion des cimetières

## Infos piscine

### Un grand succès pour la soirée Aquafitness à la Piscine

Le 2 mars dernier, 110 usagers ont participé aux animations proposées par l'équipe de la Piscine pendant 3h sur le thème du fitness en piscine. Un grand bravo à Damien BERGE, stagiaire, qui a organisé cette opération.

Les résultats du sondage réalisé en fin de soirée ainsi que l'ensemble des retours directs sont très positifs. En effet, toutes les activités ont eu un franc succès et les clients souhaitent revenir aux prochaines animations proposées par la piscine.

Il reste de la place à l'activité du velaqua, soit au trimestre, soit à la séance. N'hésitez pas à vous renseigner à la Piscine au 02 43 77 31 69.





## Cartes Nationales d'Identité et passeports, le planning des rendez-vous bien chargé...

Depuis le 1<sup>er</sup> mars, les demandes de CNI se font obligatoirement dans les communes munies d'un Dispositif de Recueil, comme les demandes de passeports, soit 17 communes en Sarthe. La Suze en fait partie et doit faire face à un afflux de demandes de personnes venant de tout le secteur et plus. Certes le délai entre la demande et la délivrance est réduit, mais le délai pour l'obtention d'un rendez-vous s'agrandit car toute demande se fait **IMPERATIVEMENT SUR RENDEZ-VOUS**.

A l'heure de l'édition de LA SUZE INFOS, nos services proposent des rendez-vous à 7 semaines, voire plus.

Soyez très vigilant quant à la validité de la carte d'identité de votre enfant s'il doit passer un examen et prévoyez rapidement un rendez-vous. Il en est de même pour les passeports qui subissent également le même retard.

Enfin, sachez que vous pouvez faire votre demande dans n'importe quelle commune de France dotée de l'appareil. Si vous travaillez sur La Flèche, Sablé, Angers, Tours ou Le Mans, vous pouvez prendre rendez-vous dans ces communes... il n'y a plus de territorialisation.

Les communes sarthoises qui délivrent les CNI : **Allonnes, Bruron, Changé, Conlie, Coulaines, Ecommoy, Fresnay, La Bazoge, La Ferté Bernard, La Flèche, Le Mans, Mamers, Montfort le Gesnois, Montval sur Loir, Sablé, Saint Calais**

La liste des pièces à fournir est visible sur le site [www.servicepublic.fr](http://www.servicepublic.fr)

Il est également possible de faire les pré-demandes en ligne via le site <https://ants.gouv.fr>

**IMPORTANT** : Si votre CNI a été établie entre le 2 janvier 2004 et le 31 décembre 2013, elle est valable 15 ans au lieu de 10 ans si vous étiez déjà majeur à l'époque. Dans ce cas, la Préfecture rejette les demandes de renouvellement sauf départ justifié à l'étranger (munissez vous d'un billet d'avion, de train, d'une réservation...).

Carte délivrée	Avant le 1 <sup>er</sup> janvier 2004	Après le 1 <sup>er</sup> janvier 2004	
		Entre le 2 janvier 2004 et le 31 décembre 2013	A compter du 1 <sup>er</sup> janvier 2014
A une personne majeure	Valable 10 ans	Validité automatique de 15 ans * (ajouter 5 ans à la date d'expiration)	Valable 15 ans
A une personne mineure	Valable 10 ans	Valable 10 ans (pas de prolongation de la durée)	Valable 10 ans

## Lutte contre le bruit

Le printemps arrive, c'est l'époque des tontes fréquentes, de l'entretien des haies, du passage du motoculteur ... Tous ces travaux font le charme de la vie à la campagne...

Cependant, il y a des règles à respecter de bon voisinage et afin que tout le monde puisse bénéficier d'un moment de calme pour profiter de son espace extérieur, des barbecues en famille, d'une petite sieste le dimanche...

Un arrêté fixe les jours et horaires pour vos travaux bruyants :

Ils sont autorisés les jours ouvrables de 8h30 à 19h30, le samedi de 9h00 à 19h00 et sont interdits les dimanches et jours fériés. Cette règle s'applique évidemment pour tous les bruits et la musique un peu forte en fait partie.

Merci de respecter vos voisins.

## Elections

A noter dans vos agendas :

**Dimanche 23 avril 2017 de 8h à 19h :**

1<sup>er</sup> tour des élections présidentielles

**Dimanche 7 mai 2017 de 8h à 19h :**

2<sup>ème</sup> tour des élections présidentielles

**Dimanche 11 juin 2017 de 8h à 18h :**

1<sup>er</sup> tour des élections législatives

**Dimanche 18 juin 2017 de 8h à 18h :**

2<sup>ème</sup> tour des élections législatives



Pour pouvoir voter, vous devez impérativement présenter une pièce d'identité.

- Carte d'identité (valide ou périmé)
- Passeport (valide ou périmé)
- Permis de conduire (valide)
- Carte vitale avec photo (valide)
- Carte de famille nombreuse (valide) délivrée par la SNCF
- Permis de chasser avec photo délivré par le représentant de l'Etat (valide)
- Livret de circulation (valide)
- Carte du combattant, de couleur chamois ou tricolore (valide)
- Carte d'identité ou carte de circulation avec photo, délivrée par les autorités militaires (valide)
- Carte d'identité de fonctionnaire de l'Etat, de parlementaire ou d'élu local avec photo (valide)
- Carte d'invalidité civile ou militaire avec photo (valide)
- Récépissé valant justification de l'identité, délivré en échange des pièces d'identité en cas de contrôle judiciaire (valide)

**IMPORTANT** : Nous vous rappelons que la carte électorale seule n'est pas suffisante et ne vous permettra pas de voter si vous n'avez pas de pièce d'identité.

## Un nouveau conseiller municipal

Chloé GAGNERIE a donné sa démission du Conseil Municipal, suite à sa mutation. C'est Jean-Claude GEORGES, arrivant derrière sur la liste, qui a accepté de rejoindre les rangs du Conseil Municipal. Il intègre les commissions « Vie quotidienne, sports, animation jeunesse », « Communication, fêtes communales, cérémonies » et « Culture, activités communales »



## Travaux sur la ligne SNCF

La SNCF procédera à des travaux nocturnes potentiellement bruyants de rénovation du réseau SNCF de La Suze sur Sarthe, du mardi 2 mai 2017 au vendredi 4 août 2017, à raison de 4 nuits par semaine, de 23h00 à 6h00.



## Un nouveau site internet

Bientôt un nouveau site internet. Vous avez certainement remarqué que le site actuel n'était plus à jour sur certaines pages car nous n'avons plus accès au back-office et nous en sommes désolés. Nous faisons le maximum pour qu'un nouveau site voit le jour rapidement. Il sera plus aéré, plus organisé, plus coloré et surtout responsive (visible sur tablettes et mobiles).

L'adresse [www.lasuze.fr](http://www.lasuze.fr) ne changera pas et vous continuerez à recevoir les actualités tout comme avec le site actuel.

N'oubliez pas que la commune a sa page facebook qui fonctionne très bien, à partager...

## Repair Café



Le REPAIR CAFE est un atelier convivial où des réparateurs bénévoles et des consom'acteurs ne sachant réparer eux-mêmes, se retrouvent dans le but de réparer au lieu de jeter. Les ateliers de réparation ont débuté dans les locaux de la Coulée Douce en janvier. On y emmène une horloge qui ne donne plus l'heure, une chaise déboîtée, un aspirateur, une centrale vapeur...

Les prochaines rencontres auront lieu les mercredis 3 mai, 7 juin et 5 juillet 2017 de 17h à 19h Local Jeunes – Rue Joël Le Theule

Renseignements au 02 43 77 47 92

## Pré-inscriptions à l'école des enfants nés en 2014

Le service scolaire a débuté les pré-inscriptions pour la rentrée de septembre 2017.

Il est important de recenser dès maintenant les enfants.

Munissez-vous de votre livret de famille et d'un justificatif de domicile à l'accueil de la Mairie.

## Nouveaux horaires des TER :



Suite à l'annonce d'une nouvelle grille des horaires de trains TER qui seront applicables à compter de juillet 2017 et avec le soutien de la Commune, le « **collectif des usagers des voyageurs de la ligne 21** » a lancé une pétition. A ce jour, plus de 2000 signatures ont été recensées.

Les nouveaux horaires ne correspondent pas du tout aux besoins réels journaliers des usagers et ne permettront plus aux salariés ni aux collégiens et lycéens d'arriver à l'heure et de rentrer chez eux à des heures raisonnables.

Sablé	La Suze	Le Mans	Le Mans	La Suze	Sablé
6h33	6h47	6h58	6h01	6h12	6h26
6h39	6h57	7h11	6h23	6h38	6h55
7h13	7h32	7h46	7h07	7h18	7h32
8h27	8h42	8h58	7h50	8h02	8h21
9h27	9h42	9h53	12h17	12h31	12h38
13h33	13h47	13h58	16h12	16h27	16h45
17h13	17h31	17h45	17h01	17h12	17h26
17h27	17h45	17h58	18h00	18h14	18h32
18h27	18h42	18h58	19h07	19h18	19h32
19h27	19h42	19h53	19h49	20h03	20h21
20h33	20h47	20h58			

Une réunion publique a eu lieu le 17 mars 2017 en présence des responsables de la Région.

Le Collectif des voyageurs TER de la ligne 21 vous demande **d'envoyer un message par mail à [dtm@paysdelaloire.fr](mailto:dtm@paysdelaloire.fr)**

### Précisez

- **Votre gare de départ et arrivée**
- **Vos difficultés liées aux futurs horaires**

Pour plus d'informations, contacter le collectif par mail : [collectifvoyageursTER21@gmail.com](mailto:collectifvoyageursTER21@gmail.com)

Ou via Collectif des voyageurs TER de la ligne 21

## Amicale des écoles publiques

Grace à l'ensemble des manifestations qu'elle a organisées tout au long de l'année, l'Amicale des Ecoles Publiques a fait un don de 10 000€ aux écoles publiques de la Renardiére et des Châtaigniers. Cette somme va leur permettre de financer des projets de sorties scolaires, des séances de premiers secours, des livres et du matériel (informatique, appareil photo, télévision...).



## Nouveau à LA SUZE



A.C.P.I. 72 PERDEREAU, installé depuis 2001 dans la Zone d'Activités de Roézé, a ouvert une annexe à La Suze, reprenant le local de l'ancienne bijouterie Dervellois depuis le 3 janvier 2017.

Jean-Marc LEDUC explique le choix d'une vitrine à La Suze car bien des personnes du secteur ne connaissent pas leurs activités ni même leur existence et se déplacent sur Le Mans ou Sable.

A.C.P.I. intervient dans de nombreux services comme la plomberie, le chauffage, l'électricité, l'entretien des chaudières, le ramonage et tout dépannage mais également l'installation de cuisines, salles de bains, vente d'électroménager...

Ouvert tous les matins du lundi au samedi de 9h30 à 12h00 (ouverture à 8h00 le jeudi)

Tél : 02 43 80 38 72



Metteurs en scène : Vanessa LILIAN et Yves-Thégonnec TULANE. Compagnie 7ème acte  
 Point de vente : Carrefour Express La Suze, à partir du 24 mai  
 Adulte : 15 € Enfant (4-12 ans) : 10 € <https://lasuzeenlumiere.fr>

06 83 64 53 35 - 06 17 08 70 42



## Réseaux Mobiles

Afin de réduire la fracture numérique et permettre à tous de bénéficier d'un accès aux réseaux numériques de qualité, la Région des Pays de Loire recense toutes les zones d'ombre où la couverture mobile est défaillante. A partir de votre smartphone, téléchargez gratuitement l'application GIG@LIS et réalisez 2 tests : un test de débit et un test de qualité de services de sa connexion mobile (navigation web, transfert de données, téléchargement vidéo...).

## Prochaines réunions de quartier

La municipalité vous invite à échanger sur votre quartier.

**Samedi 29 avril 2017**

Quartier Sud Ouest – rendez-vous à 10h30 sur le terrain multisports rue Joel Le Theule

Quartier Nord Est – rendez-vous à 11h30 sur le parking municipal route de Chemiré (utilisé par Valéo)

**Samedi 20 mai 2017**

Quartier Sud – rendez-vous à 10h30 sur le parking de la Communauté de communes

**Samedi 24 juin 2017**

Quartier campagne – rendez-vous à 10h30 aux Hautes Belles  
 Quartier campagne – rendez-vous à 11h30 à la Grande Maison

## Vaccination êtes-vous à jour ?

La mairie de La Suze sur Sarthe, le Centre de Prévention, de Vaccination et de Dépistage, ainsi que les différents acteurs de prévention vous convient à une soirée d'information sur la vaccination des adolescents, qui se tiendra le :

**Jeudi 04 mai 2017 à 20h - Salle des fêtes - La Suze sur Sarthe**

Cette soirée sera l'occasion pour vous de dialoguer avec des professionnels de santé sur l'importance de la vaccination, ses bénéfices individuels et collectifs pour se protéger contre les maladies infectieuses.

Vous aurez la possibilité de faire vérifier votre carnet de vaccinations (ou carnet de santé), ceux de vos enfants et de faire remplir la partie « vaccination » des fiches sanitaires demandées par les centres de vacances.

Une séance de vaccination TOUT PUBLIC vous sera proposée le Jeudi 18 mai 2017 de 17h à 20h Salle Raoul Pichon à La Suze sur Sarthe.

La soirée se clôturera autour d'un verre de l'amitié, offert par la mairie.





# Journée Citoyenne

**Samedi 23 septembre 2017**

## Les ateliers proposés

- 1 - nettoyage panneaux de signalisation
- 2 - nettoyage de la nature : bord de Sarthe et chemins
- 3 - réfection des bancs : ponçage, peinture
- 4 - nettoyage des cours et abords des écoles
- 5 - nettoyage des jeux pour enfants
- 6 - atelier installation repas et distribution café
- 7 - accueil des enfants
- 8 - nettoyage abris bus place du marché
- 9 - nettoyage murs école des châtaigniers
- 10 - aménagement du bord de Sarthe près de la médiathèque (plantations, installation d'un banc)
- 11 - ponçage et peinture portail de l'école primaire Renardière
- 12 - ponçage et peinture portail de l'école des Châtaigniers

Chers habitants,

Nous organiserons notre première journée citoyenne le samedi 23 septembre 2017.

L'objectif principal de cette journée est de se mobiliser dans un élan de civisme, autour d'un même projet d'amélioration de notre cadre de vie, favorisant la convivialité entre habitants, permettant à chacune et à chacun de faire connaissance.

Dans cette perspective et sur la base du volontariat, nous vous proposons différents ateliers de travaux .

Afin d'organiser au mieux cette journée, si vous êtes disponibles et intéressés bien sûr par cette initiative, nous vous invitons à vous inscrire à l'aide du coupon ci-dessous et à nous le retourner en Mairie au plus tard le 1<sup>er</sup> septembre 2017. Nous nous tenons à votre disposition pour tous renseignements complémentaires (02 43 77 33 13).

Une réunion publique sur l'organisation de la journée aura lieu

**Lundi 29 mai 2017 à 20h  
à la salle des fêtes**

Au plaisir de vous retrouver le samedi 23 septembre prochain, soyez assurés de mes sentiments les plus chaleureux.

*Votre Maire Emmanuel D'AILLIERES*

## Organisation générale de notre journée citoyenne du samedi 23 septembre 2017

**7H30** : réunion des responsables d'atelier,  
**8H15** : café d'accueil à la salle des fêtes, mot du Maire et répartition des ateliers,  
**9H00** : début des ateliers,  
 Un café sera servi dans la matinée sur chaque site de travaux.

**12H30** : rendez-vous à la salle des fêtes pour un point sur les ateliers, pour déjeuner et photo de groupe  
**14H00** : reprise des ateliers,  
**16H30** : fin des ateliers,  
**17H00** : clôture de la journée et pot final à la salle des Fêtes

**Talon à retourner au plus tard le vendredi 1<sup>er</sup> septembre 2017**

Nom	Prénom	Adresse et coordonnées téléphoniques-mail	Participation le matin	Participation l'après-midi	Souhait d'atelier	Assistera au buffet du midi oui/non
					Choix 1 : N° Choix 2 : N°	
					Choix 1 : N° Choix 2 : N°	
					Choix 1 : N° Choix 2 : N°	
					Choix 1 : N° Choix 2 : N°	